

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **Circulation réglementée à la route de Labouaye en raison des intempéries**

GOSIER, LE 30 AVRIL 2022 — Cédric Cornet, maire du Gosier informe la population qu'en raison des nombreux éboulements causés par les intempéries qui se sont produits dans la nuit de vendredi 29 à samedi 30 avril, la route de Labouaye est impraticable malgré les efforts déployés pour sa remise en état.

Les opérations de stabilisation du talus ne sont pas terminées et pourraient occasionner de nouveaux éboulements.

Par mesure de sécurité pour les automobilistes, le maire du Gosier est contraint de limiter l'accès à la route aux seuls riverains devant rejoindre leur habitation. La circulation sur cette route sera donc réglementée à compter de 19h30 ce jour et jusqu'à nouvel ordre.

Il est demandé aux riverains la plus grande attention dès lors qu'ils empruntent la voie.

Le maire du Gosier compte sur la compréhension de tous en demandant de rester à l'écoute des consignes officielles. Il prie les usagers de bien vouloir l'excuser pour la gêne occasionnée.